Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20261120-2026_228_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :	**Fourniture et mise en service de boutons d'urgence / NTI Solutions / Attribution (1.1).**
Service :	Systèmes d'Information (DP)

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

VU le budget 2026,

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre aux agents municipaux accueillant du public de déclencher rapidement une alerte en cas d'incident,

CONSIDÉRANT que parmi les 2 prestataires consultés et les propositions commerciales produites, l'offre de base de NTI Solutions, référencée GEX_TOIP202611001, portant sur la fourniture de dix boutons d'urgence ZYCOO PB-S11 et de leurs boîtiers de montage, ainsi que leur mise en service et leur intégration à la téléphonie municipale 3CX V20, apparaît comme la plus avantageuse économiquement,

DÉCIDE

- **DE RETENIR** l'offre de base de NTI Solutions pour un montant de **9 283,33 € HT** (1 833,33 € HT de fournitures et 7 450,00 € HT de prestations), soit **11 140,00 € TTC** avec une TVA de 20 %. Les options d'installation de 4 472,00 € HT sont exclues,

- **DE SIGNER** le devis pour le seul périmètre de l'offre de base et tout document nécessaire à son exécution.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 20 novembre 2026
Le Maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX 01170

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en sous-préfecture de Gex le 23 novembre 2026 et publiée sur le site internet de la Ville le 23 novembre 2026.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)